



BULLETIN MUNICIPAL
n°342 du samedi 17 décembre 2005
JANVIER 2006



Le Maire et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2006.



LE MOT DU MAIRE

Bonjour !

Comme tous les ans, en fin d'année, je viens vous rendre compte de l'essentiel de l'action municipale pour l'année écoulée et vous présenter les principaux projets.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'équipe municipale, l'année a été attristée par le décès de Daniel Dorval, adjoint au maire. Pour ce qui est des équipements communaux l'année 2005 aura été marquée par deux événements majeurs : le lancement de la construction de la salle polyvalente et l'achèvement des stades, dont la construction des nouveaux vestiaires.

Nous avons eu aussi à déplorer la fermeture de notre boulangerie au mois de février. Ayant déjà vécu une situation identique il y a plusieurs années, nous avons de nouveau mesuré combien un commerce de proximité est précieux et combien il participe à l'animation du bourg. Je remercie « L'Etrier » d'avoir bien voulu assurer le dépannage pendant ces dix mois. C'est avec soulagement en effet que nous accueillons l'ouverture de notre nouvelle boulangerie sous l'enseigne « Au bon pain chaud ». Je souhaite la bienvenue à Madame et Monsieur BOULCH, nouveaux propriétaires.

DANS LE DOMAINE DES INFRASTRUCTURES

Le stade du Valy Ledan

Le terrain annexe a été drainé. Les vestiaires et les tribunes sont pratiquement achevés. La clôture du terrain principal est en cours de réalisation. Nous devons maintenant, accomplir les formalités d'homologation des équipements (terrains et locaux) aux normes de la Ligue de Football ainsi que les procédures de validation des normes de sécurité applicables aux locaux accueillant du public. Enfin, on ne pourra utiliser le terrain principal que lorsque sera réalisé un minimum de travaux d'accès. Pour toutes ces raisons, la saison actuelle s'achèvera sur le terrain du bourg.

La salle polyvalente

Le gros œuvre ainsi que la charpente sont achevés. Dix semaines de retard ont été accusées du fait de l'entreprise de gros œuvre. Le planning a, de ce fait, dû être réactualisé. Compte tenu de la marge de sécurité que nous avons prise, le délai global est toujours dans l'objectif initial (mais sans marge cette fois). Si le reste du chantier se passe bien, le bâtiment devrait être terminé pour la fin juin. Les réservations ne pourront toutefois être prises que lorsque toutes les formalités et notamment celles applicables à la sécurité seront accomplies. On ne peut donc encore dire à partir de quand on pourra l'utiliser, mais vraisemblablement seulement à partir du mois de juillet ou août.

Divers

Nous relèverons aussi que divers aménagements de moindre importance, mais cependant nécessaires, ont été réalisés cette année.

C'est ainsi que dans le clocher, une nouvelle trappe d'accès met fin aux infiltrations d'eaux pluviales dans la tribune. Les battants des cloches ont subi une grosse intervention, dans la mesure où à terme, ils risquaient de fêler les cloches elles-mêmes.

Dans la salle de sports, il a été mis fin aux désordres constatés dans la distribution d'eau chaude (absence d'eau chaude là où il en fallait, présence là où il n'en fallait pas).

A l'école Jean de La Fontaine, divers aménagements ont été effectués, dont notamment le remplacement d'une grosse porte qui ne donnait pas satisfaction.

A la maison des Bruyères les peintures et les revêtements des murs de deux locaux ont été rafraîchis.

DANS LE DOMAINE DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Nous avons remplacé le petit tracteur ainsi que la tondeuse. A l'atelier, un local a été aménagé pour le stockage des produits dangereux ou inflammables, dans le cadre des conditions d'hygiène et de sécurité.

DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours d'élaboration. C'est une étude très longue (trois années en moyenne sont nécessaires). Le projet doit être corrigé, pour des questions de forme (conformités rédactionnelles et de présentation essentiellement). Cependant, une correction doit y être apportée, afin que la Commune puisse maîtriser son urbanisation. En effet, la pression foncière devient très forte à Saint-Divy, puisque la première couronne brestoïse (Brest Métropole Océane anciennement CUB) dispose de moins en moins de terrains constructibles et les promoteurs se rabattent désormais sur la deuxième couronne, dont Saint-Divy. Or, il nous apparaît important, pour un développement harmonieux de la Commune, d'adapter les constructions nouvelles à nos capacités d'accueil et non pas aux intérêts financiers des promoteurs. En effet, des surfaces importantes pourraient être livrées à une urbanisation immédiate, ce qui risquerait de faire de notre Commune une « Commune dortoir », ce qui n'est pas conforme à nos orientations. D'autre part, ceci reviendrait obligatoirement à surdimensionner nos équipements scolaires (écoles, cantine, garderie) pour une utilisation temporaire, vu que lorsqu'il ne restera plus de terrains constructibles, cela risquerait de conduire à terme à des fermetures de classes et une utilisation peu rationnelle mais coûteuse de nos structures. C'est bien pour cette raison que nous avons opté pour une croissance démographique étalée dans le temps. Le Plan Local d'Urbanisme doit donc être adapté en conséquence. La surface constructible immédiatement devra pour cela être réduite aux besoins proches et répartie entre les diverses capacités foncières (en clair il n'est pas souhaitable de concentrer tous les terrains constructibles dans un même tenant).

DANS LE DOMAINE DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS

L'ensemble cantine, garderie et foyer club

Les études se poursuivent. Nous en sommes au stade du permis de construire. L'objectif (scénario optimiste) est de démarrer les travaux dès septembre, si du moins toutes les autorisations (de subventions notamment) sont obtenues.

La bibliothèque

L'informatisation a été réalisée récemment. Les bénévoles s'emploient désormais à saisir tous les ouvrages. Je salue cet important travail et leur implication dans le fonctionnement de ce service.

Dans le domaine de la voirie

Les tronçons routes de Pen Ar Forest, Keravel, Impasse Tabarly ont été goudronnées.

DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION

Le site Internet de la Commune www.st-divy.fr est opérationnel et est très consulté puisque la moyenne mensuelle des consultations est désormais de 1 250, chiffre en progression constante. Les pages les plus sollicitées sont celles relatives aux commerces, artisans, services et industries locales.

DANS LE DOMAINE SOCIAL

Le Centre de loisirs sans hébergement (CLSH) est désormais ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël), à la journée ou la demi-journée.

Il est mis en place un système de réduction des tarifs de garderie, tenant compte du quotient familial.

LES ACTES D'INCIVILITE

Bien que la Commune ait la chance d'être calme, nous n'échappons pas aux actes d'incivilité commis par une très petite minorité, mais qui agacent les victimes. C'est ainsi que des actes stupides ont été perpétrés contre des biens publics, mais aussi à des biens privés : saccages à la Maison des Bruyères, à l'école Jean de La Fontaine, dégradations à la salle de sports, à l'abri bus, dégradations de voitures en stationnement, vols de voitures ou d'objets contenus dedans, cambriolage à la Mairie, incendies de biens communaux. C'est un montant de plus de 7 600 € (50 000 francs) qui doit être affecté aux réparations de tels dégâts. Outre l'aspect financier, ces actes irritent les victimes. Pour ce qui est de la Mairie, chaque acte de vandalisme fait systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. Nous observons que la Gendarmerie, grâce notamment aux moyens désormais utilisées dans les enquêtes (test ADN par exemple), parvient, parfois longtemps après les faits, mais avec patience et méthode, quand même à trouver les auteurs.

LES PROJETS

Les infrastructures

L'année 2006 verra surtout la poursuite des opérations engagées cette année (terrain de football, salle polyvalente).

Sont aussi programmés : le démarrage des travaux de la cantine de la garderie et du foyer club, les travaux du lotissement communal, ainsi que l'aménagement du Secteur Nord, c'est-à-dire la route du Valy Ledan ainsi que les abords de la salle polyvalente et des vestiaires. Cette opération est cependant dépendante de l'octroi des subventions sollicitées auprès du Conseil Général et du Conseil Régional. Je ne suis pas rassuré sur la suite qui sera réservée par le Conseil Régional dont la politique en matière d'aménagement urbain vient d'être modifiée. L'orientation prise par cet échelon est désormais orientée plutôt vers les villes au détriment des communes rurales. C'est ainsi que le Fonds d'Aménagement Urbain (FAUR) qui aidait les petites communes à améliorer leurs bourgs est désormais supprimé.

Une tranche de réfection de voirie sera réalisée (le programme n'est à ce jour pas encore arrêté).

Les études

Des études sont également prévues : il s'agit notamment de l'extension de l'école Jean de La Fontaine, ainsi que l'aménagement de l'espace du terrain de football du Bourg. L'extension de l'école arrivera en première priorité après la cantine et la garderie. Il s'agira bien sûr de remplacer le bâtiment en « préfabriqué », devenu en très mauvais état, mais aussi d'agrandir l'école dont les effectifs ne cessent de croître (elle accueille désormais la majorité des enfants scolarisés). Si entre 2000 et 2005, le nombre global d'élèves scolarisés dans la Commune a augmenté de 20%, à l'école Jean de La Fontaine, la progression a été de 45%. La construction du nouveau lotissement tient compte aussi de ce paramètre. Nous poursuivrons aussi les études pour la construction de logements adaptés aux personnes âgées et personnes handicapées, la construction de nouveaux logements locatifs ainsi que la clôture du Plan Local d'Urbanisme.

Nous engagerons aussi les réflexions préalables à des opérations ultérieures telles que la réfection de la deuxième tranche de l'église, l'aménagement du secteur ouest du bourg, l'extension du hangar communal, l'agrandissement de la Mairie après le transfert de la cantine. Nous engagerons encore les réflexions initiales aux modernisations des lotissements les plus anciens avec le souci du cadre de vie quotidien des résidents (Duguesclin, Alouettes, Ajoncs, Eglantiers). Ces études concerneront notamment les surfacages de chaussées et enfouissement progressif des réseaux aériens.

Voilà, Madame, Mademoiselle, Monsieur, résumée l'action communale de l'année écoulée ainsi que les projets. Je vous remercie de l'attention que vous avez réservé à cette lecture.

Avant de vous quitter, je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année. Puissent se réaliser vos vœux les plus chers. Que le succès couronne vos efforts. Que l'espoir soulage vos épreuves. Que la santé vous accompagne tout au long de l'année, ainsi que votre famille.

Joyeuses fêtes. Bonne année !

Nédéleg Laouen - Bloavez mad !

Jean Jacques Cozian

URBANISME

☞ *Demande de Déclaration de Travaux*

▪ Thierry VIGUIER, 5 rue Paul héliès abri véhicule

☞ *Accord de Déclaration de Travaux*

▪ Boulangerie de l'Iroise, 3 Place de l'église Peinture façade
+ ouverture porte pignon

INFOS DU MOIS

CANTINE/GARDERIE

Il est rappelé que les inscriptions pour la cantine et la garderie se font en mairie par coupon au plus tard pour le jeudi précédent 17h30 (ou la veille si jour férié) pour la semaine suivante.

Aucune modification ne peut être prise en compte pour la semaine en cours, sauf en cas de maladie de l'enfant inscrit et sur justificatif.

RECENSEMENT DE LA POPULATION – Enquête de recensement de 2006

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays. Comme vous le savez, les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population. L'enquête de recensement est préparée et réalisée par la Commune. L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) organise et contrôle la collecte.

Cette méthode permettra de disposer chaque année d'une information nouvelle et récente sur la population et les logements.

Cette année, vous êtes concerné(e) par l'enquête de recensement et votre participation est essentielle. C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. La **collecte** se déroulera du **19/01/2006 au 18/02/2006**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

LES FACTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF seront à payer pour le **10/01/2006**.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - A l'occasion du goûter des aînés, le C.C.A.S. invite toutes les personnes ayant 60 ans et plus, le **mercredi 4 janvier** à la cantine municipale.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE POLITIQUE

Doivent s'inscrire sur la liste électorale politique **avant le 31 décembre 2005** :

- les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au 28 février 2006
- les nouveaux habitants de la Commune

Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état civil et de domicile.

ANIMATION JEUNESSE

Programme des vacances de Noël

- Mardi 20/12 de 14 h à 19 h
- Mardi 27/12 de 14 h à 19 h
- Vendredi 23/12 de 14 h à 16 h 30
- Vendredi 30/12 de 14 h à 16 h 30

Sorties

- **Jeudi 22/12 : « Challenge karting »**
Départ à 14 h du foyer – Retour vers 18 h sur les 3 communes. Condition avoir plus de 14 ans – Tarif : 20 €
- **Jeudi 29/12 : « Quick et Bowling »**
Départ à 18 h du foyer – Retour vers 22 h 30 sur les 3 communes. Tarif : 5 €

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le ☎ 06.87.59.22.41

Création d'un blog

Les jeunes qui seraient intéressés pour constituer un film ou un blog sur le thème des associations des 3 communes peuvent prendre contact avec l'animateur jeunesse au ☎ 06.87.59.22.41

CYBERESPACE SAINT-DIVY

Accès libre :

Mardi	15 h 30-18 h 30	Vendredi	10 h-12 h et 14 h-18 h
Mercredi	10 h-12 h et 14 h-19 h	Samedi	10 h-12 h et 14 h-19 h
Jeudi	16 h 30-18 h 30		

Atelier « Découverte » et « Initiation »

Le cyberspace vous propose de vous familiariser avec l'outil informatique lors de séances en journée ou les mardis et jeudis de 20 h à 22 h. N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur au ☎ 02.98.20.24.78.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE - du **lundi au vendredi** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - **Samedi** de 9 h à 12 h.

☎ 02.98.20.20.90 - ☎ : 02.98.20.29.18 - mel : mairie-st-divy@wanadoo.fr - Site Internet : www.saint-divy.fr

PROCHAIN BULLETIN le samedi 28 janvier. Annonces à déposer en Mairie pour le mercredi 18.

INFOS UTILES

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

M.03.01	Salade betteraves/Chipolatas-Lentilles/Yaourt/Kiwi	L.23.01	Salade du meunier/Dinde-Poêlée forestière/Fromage/Fruit
J.05.01	Macédoine/Filet poisson-Carottes/Gâteau breton-Crème anglaise	M.24.01	Carottes râpées/Omelette-Pâtes/Liégeois au chocolat
V.06.01	Haricots verts-Tomates/Paëlla/Fromage/Fruit	J.26.01	Mini pizza/Rôti bœuf-Gratin courgettes/Glace
L.09.01	Carottes râpées/Sauté porc-Pommes vapeur/Yaourt aux fruits	V.27.01	Chou fleur/Filet poisson-Blé-Légumes/Fromage/Banane
M.10.01	Riz au thon/Steak hâché-Duo haricots/Fromage/Fruit	L.30.01	Betteraves/Nuggets poisson-Riz/Fromage/Fruit
J.12.01	Taboulé/Filet hoki-Jardinière légumes/Fromage/Pêches au sirop	M.31.01	Tomates/Steak-Bouquetière légumes/Fromage blanc/Biscuit
V.13.01	Salade tomates-mâis/Gratin de pâtes-Fromage râpé/Banane	J.02.02	Salade chinoise/Poulet-Carottes/Yaourt/Crêpe confiture
L.16.01	Salami/Bœuf bourguignon-Carottes/Fromage/Fruit	V.03.02	Salade verte/Gratin savoyard/Fruit
M.17.01	Salade bretonne/Cordon bleu-Purée pdt/Yaourt au sucre		
J.19.01	Endives-mâis/Couscous-Légumes/Fromage/Fruit		
V.20.01	Betteraves/Pavé poisson-Blettes-Pdt/Mousse au chocolat		

L'ARMEE DE TERRE assure une permanence à la Maison des Services de Landerneau dans les locaux de l'agence pour l'emploi (ANPE) tous les 1^{er} mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h.

Vous avez entre 17 et 26 ans, vous avez effectué votre JAPD, vous êtes apte médicalement, physiquement, et moralement. Un orienteur vous informera sur les filières et carrières pour devenir officier, sous-officier ou engagé volontaire. Ce recrutement est possible dans les régiments des forces, et aussi à la Brigade des sapeurs pompiers de Paris, la sécurité civile ainsi que le service militaire adapté. Pour tous renseignements ☎ 02.98.22.16.23

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en **janvier 1990**. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leur 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

ALCOOL ASSISTANCE-PLOUVIEN - ☎ 02.98.40.93.09

Permanence tous les samedis de 10 h à 11 h 45 à la Maison de l'Enfance à PLOUVIEN. Réunion mensuelle les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à 20 h 30 au foyer de la Gare à PLOUVIEN. Email : jalcool.assistanceplouvien@laposte.net

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le **9 novembre 2005**. Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **35 mg/l**.

SAPINS DE NOEL

La Communauté de communes rappelle que, comme les années passées, le service « Répurgation » ne procèdera pas au ramassage des sapins de Noël déposés par les particuliers près des poubelles au même titre qu'il ne collecte pas les déchets verts (taille de haies...). Ces produits doivent être adressés aux déchetteries comme les autres déchets végétaux.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE SAINT-ELOI (PLOUEDERN)

Horaire d'hiver du 2 novembre 2005 au 28 février 2006 du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Il est rappelé que les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

DEPOTS DE DECHETS DE JARDIN DANS LA REMORQUE COMMUNALE AU BOURG

☞ Pour les déchets de jardin seulement : du Vendredi 17 h au Lundi 8 h 30 et du Mercredi 18 h au Jeudi 8 h.

Mercredi		Vendredi		Mercredi		Vendredi	
21.12	Lésivy	23.12	Kérellou	28.12	Rue Louis Aragon	30.12	Rue des Alouettes
04.01	Sous-Sol Mairie	06.01	Rue des Jonquilles/Bleuets	11.01	Kerhuel	13.01	Orée du Bourg
18.01	Versant Sud	20.01	Lésivy	25.01	Kérellou	27.01	Rue Louis Aragon

SANTE & SOCIAL

MEDECINS

Le secteur de garde comprend : La commune de ST-DIVY (Dr POTTIER ou Dr SAUVANAUD), de ST-THONAN (Dr COLINAS), de KERSAINT-PLABENNEC (Dr DERRIEN) et de PLABENNEC (Dr RIVOAL, Dr CAVAREC, Dr LE HIR, Dr LE CORRE, Dr KERMARREC, Dr PEDEN).

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

DATES WE	PHARMACIES LANDERNEAU
	du Samedi 9 h 30 à 20 h et Dimanche de 9 h 30 à 20 h
24.12	BERNICOT 54 rue Fontaine Blanche
31.12	BEGOT-BOUYER - 8 rue du Pont

Le CABINET INFIRMIER LE GALL – GUILLOU est ouvert à ST-DIVY – 8 rue Streat Nevez – ☎ 02.98.20.33.40

PEDICURE - ☎ 02.98.20.38.91

Mme KERDRAON Catherine, pédicure, est présente sur rendez-vous le mardi après-midi – 8 rue Streat Névez chez Mme MEYTRAUD Sandrine, kinésithérapeute

VIE PAROISSIALE

HORAIRE DES MESSES EN JANVIER

Samedi 18 h 00 à ST-THONAN
Dimanche 10 h 30 à LA FOREST LANDERNEAU

RENCONTRE DES JEUNES QUI FONT LEUR PROFESSION DE FOI

Elle aura lieu le **samedi 14 janvier** de 9 h 45 à 11 h 45 au presbytère de ST-DIVY

DES VŒUX POUR 2006

Bonne et heureuse année à tous de la part de l'équipe pastorale.

Ce sont essentiellement des vœux de bonheur et de paix que nous voulons souhaiter aux habitants de La Forest, St-Divy et St-Thonan. Puisseons-nous construire ensemble cette paix grâce à des relations de respect, de tolérance et d'amitié.

L'équipe pastorale et les conseils des trois paroisses essaieront d'être à l'écoute et au service de tous ceux qui le souhaiteront.

Merci aux bulletins municipaux de vous transmettre nos meilleurs vœux comme ils le font pour les informations mensuelles.

VIE ASSOCIATIVE

L'ECOLE SAINTE-MARIE organise son traditionnel **Kig-ha-farz** le **dimanche 22 janvier 2006 à partir de 12 h 00** à la salle du Valy lédan. Le prix est de 10 € par adulte et de 5 € par enfant avec un apéritif offert ; ambiance familiale et conviviale assurée. **Réservations souhaitées avant le vendredi 13 janvier** en téléphonant au ☎ 02.98.20.33.20 (Christine Meunier) ou au ☎ 02.98.20.31.47 (Christiane Kermarrec) ou en remplissant le coupon ci-joint et en le déposant dans la boîte aux lettres de l'école.

✂

M. ou Mme

Souhaite réserver pour le Kig-ha-farz du dimanche 22 janvier 2006

Kig-ha-farz adulte..... X 10 € =	Jambon frites adulte..... X 10 € =
Kig-ha-farz enfant..... X 5 € =	Jambon-frites enfant..... X 5 € =

LES AMIS DE LA LECTURE - Réunion mensuelle le mardi 3 janvier à 20 H 30

MERCREDI : 10 h 30 - 11 h 30	VENDREDI : 17 h 30 - 18 h 30	SAMEDI : 11 h 00 - 12 h 00
21.12 → LE BEC/LE GALL	23.12 → MESMEUR	24.12 → LE GOFF
28.12 → ALLAIN/PETERS	30.12 → ROZEC M.	31.12 → LAOT
04.01 → CORRE/ROZEC H.	06.01 → FEREC	07.01 → LE BORGNE
11.01 → LE BEC/TANGUY	13.01 → JEZEGOU	14.01 → LE GOFF
18.01 → LE GALL/PETERS	20.01 → MESMEUR	21.01 → CAMILLERI
25.01 → ROZEC H/ALLAIN	27.01 → ROZEC M.	28.01 → LAOT

MARCHE AVEC NOUS

08.01	LAMPAUL GUIMILIAU
15.01	KERHUON
22.01	GOUESNOU
29.01	PLOUGASTEL DOULAS

SAINT-GYM YOGA

Pas de cours de gym du **lundi 19 décembre** au **lundi 2 janvier 2006 inclus**. Reprise le mardi 3 janvier 2006 à 9 h.

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité de jumelage recherche des personnes qui seraient susceptibles de faire une peinture ou une sculpture représentative de la Commune. Cette œuvre symboliserait l'union de St-Divy et de Ferdrupt. Elle serait remise lors de notre déplacement dans les Vosges en février 2006 à l'occasion de la signature de la charte. Merci de prendre contact avec Christian KERMARREC au ☎ 02.98.20.31.47 ou Annie LE HIR au ☎ 02.98.20.31.69

MISE A JOUR -ASSOCIATION DE SAINT-DIVY

ASSOCIATION	PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
OGEC ECOLE STE MARIE	LABAT Anne Sophie 15 rue des Bleuets - 02,98,20,39,62	SASSOWER Guénaëlle Baradozic - 02,98,20,38,84	LARREUR Philippe 4 rue des Bleuets - 02,98,20,23,81
APEL	MEUNIER Christine 6 rue des ajoncs - 02,98,20,33,20	KERMARREC Christiane Mesgrall - 02,98,20,31,47	CABON-RASTEL Valérie 4 rue des Alouettes - 02,98,20,22,45

PETITES ANNONCES

☎ Recherche nourrice pour bébé de 2 mois à compter du mois d'avril, secteur Kerhuel ☎ 02.98.20.22.00

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) : 1 pull, 1 bonnet, 1 appareil photo, 1 petite gourmette